

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 27 (1882)
Heft: 8

Artikel: Correspondance
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-335944>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vice de Naples en 1848 et 1849, par Rodolphe de Steiger, et de celle de Debrunner, major à Venise, nous possédons peu de renseignements sur leur compte. Nous avons cherché à combler partiellement cette lacune.

Les annales des régiments suisses au service de la France, sous le règne de Napoléon I^e ont attiré notre attention spéciale. Non-seulement elles témoignent des vertus guerrières de nos compatriotes, qui ont porté au loin l'honneur du nom suisse, mais encore elles sont un fragment de l'histoire de notre patrie. En effet, la capitulation du 27 septembre 1803 se présente avec un caractère tout particulier. Elle fut la sauvegarde de la neutralité et de l'indépendance de la Suisse, durant une période de violences, d'annexions, et de guerres continues. Nos braves soldats, en sillonnant l'Europe de Cadix à la Bérésina, de Reggio à Brême, en prodiguant leur sang sur les rives du Tage et de la Dwina, sur les rochers de la Calabre et sur les côtes de la Hollande ont combattu pour leur pays.

CORRESPONDANCE

L'auteur de la remarquable brochure « Les obstacles naturels et les fortifications » dont nous avons entretenu nos lecteurs dans notre dernier numéro, nous adresse une fort aimable lettre, qui, tout en ajoutant d'intéressants développements à son travail, rectifie une de nos appréciations où nous avions en effet un peu trop généralisé des données qui ne s'appliquaient qu'à un cas spécial et exceptionnel. M. le général Araldi nous pardonnera sans doute, en raison de l'importance du sujet, de reproduire textuellement quelques passages de sa lettre :

« Il y a pourtant un point dans lequel l'honorabile rédaction n'entendrait pas de se ranger à mon avis : sur le système de défense de la haute Italie, en considération que « une garnison de 20 à 30 hommes de forts par mètre courant de frontière conduirait évidemment à un chiffre si excessif de troupes de cordon qu'il ne resterait plus ni soutien ni réserve pour parer au cas où la ligne frontière viendrait à être percée. »

« Je souscrirais amplement à ce jugement, si j'avais proposé cela quelque part ; mais j'ai toujours proposé au contraire d'occuper seulement tous les passages à l'origine des vallées, là où ils sont nécessairement très étroits et difficiles, et où la force de 20 à 30 hommes par *mètre courant de largeur de ces passages* donne un résultat extrêmement limité ; comme dans l'exemple reporté de la crête des Lessini, sur laquelle un seul bataillon d'Alpini peut amplement arrêter une division entière qui devrait rester à la garde des lignes arriérées et concentrées. Il y a eu donc assurément un malentendu dans l'interpré-

tation de mon travail, ou peut être dans la manière dont je me suis exprimé, ne prévoyant pas cette interprétation en dehors de toutes mes intentions, et je vous serais bien reconnaissant si vous vouliez faire rectifier cette appréciation.

» La rédaction a très bien compris qu'en soutenant la défense périphérique à l'origine des vallées, je n'entends pas exclure la concentrée, laquelle doit fournir les réserves à la première et la soutenir lorsque le besoin se présente. Mais le rôle principal doit en tout cas, à mon avis, être confié à la première, qui ne requiert que bien peu de troupes, là où la nature nous offre les défenses les plus efficaces et où il faut combattre à toute outrance pour maintenir la possession des crêtes supérieures et empêcher la descente dans les vallées. Les deux défenses doivent donc se lier et non s'exclure, comme a très bien dit votre honorable rédaction.

» Et alors si même une des origines de vallée, et des plus importantes, venait par malheur à être forcée, la possession des crêtes latérales et des deux contreforts de côté empêcherait absolument à l'ennemi l'occupation des positions qui pourraient dominer le barrage arriéré plus en bas ; et les colonnes envahissantes, déjà engagées dans la descente et arrêtées par le barrage, se trouveraient bientôt dans une position excessivement pénible et dangereuse, puisqu'elles seraient en butte à tous les coups qui leur seraient dirigés de trois côtés à la fois.

» Ces colonnes pourraient bien être anéanties en peu de jours de combat et forcées à rebrousser chemin avec des pertes énormes, et en tout cas elles ne pourraient forcer le barrage arriéré qu'au prix d'immenses sacrifices et d'un retard considérable, qui nous donnerait le temps de masser, au pis aller, une force suffisante contre leur sortie de la vallée.

» Et pour obtenir tout cela il nous faudra bien peu de troupes, soit à l'origine des vallées, soit aux barrages arriérés, parce que nous serions toujours en possession des crêtes supérieures ou latérales pour molester de toutes manières et pour entraver ou arrêter la marche des colonnes. Et le gros de l'armée nationale serait toujours disponible et massé en des positions centrales pour parer à tous les événements possibles.

» Pardonnez moi, mon cher et très estimé collègue, si je me suis étendu dans ces détails pour mieux vous exposer mes idées, qui me paraissent presque les mêmes que celles de l'honorable rédaction de la *Revue Militaire*. »

SOCIÉTÉ DE CAVALERIE DE LA SUISSE OCCIDENTALE

Voici le programme préalable des courses militaires qui auront lieu le 30 août 1882, sur l'Hippodrome d'Yverdon. Le jour des courses, le